

**le 2 mai, 2014**

### **Déclaration de la députée Jean Crowder sur le projet de loi C-33**

Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Western Arctic de son discours très éloquent. Il travaille depuis plusieurs années sur ces questions, et j'apprécie beaucoup son point de vue à cet égard.

Le député a parlé du fait que les conservateurs ont mis fin au débat sur ce projet de loi. La situation me semble paradoxale quand on sait que le gouvernement affirme avoir mené toutes sortes de consultations dans le cadre de l'élaboration de cette mesure législative. Pourtant, ce qu'ils appellent le projet de loi sur le contrôle par les Premières Nations de leurs systèmes d'éducation fait l'objet d'une vive opposition d'un bout à l'autre du pays.

Je me demande si le député pourrait nous dire ce qu'il pense de la nécessité de tenir un débat approfondi à la Chambre, afin que nous puissions entendre le point de vue des Premières Nations des quatre coins du pays. Puis, le comité devrait pouvoir prendre tout le temps nécessaire pour bien comprendre les vastes répercussions que ce projet de loi pourrait avoir sur les communautés des Premières Nations.

### **Déclaration du député Dennis Bevington sur le projet de loi C-33**

Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec ma collègue, la députée de Nanaimo—Cowichan.

Le problème, c'est qu'il s'agit d'un dossier complexe. Céder aux Premières Nations le contrôle de leurs systèmes d'éducation est une démarche coûteuse qui exige beaucoup de temps.

Prenons par exemple la bande de Deline, dans ma circonscription, qui a enfin conclu un accord d'autonomie gouvernementale. Il lui aura fallu 20 ans pour y arriver. Or, il lui faudra maintenant composer avec la prise en charge des systèmes d'éducation, ce qui demandera encore beaucoup de temps. Il s'agit d'un processus complexe qui nécessitera un investissement considérable en temps et aussi en ressources.

Y a-t-il quoi que ce soit, dans le projet de loi, qui donnerait à penser que le gouvernement entend consacrer des ressources à l'élargissement des perspectives régionales des Premières Nations en matière d'éducation? Ce serait une bonne idée.

Je conviens tout à fait que c'est une bonne chose que les Premières Nations prennent le contrôle de leurs systèmes d'éducation. Cependant, je trouve que le projet de loi ne définit pas assez précisément le processus en cause et qu'il ne l'a pas assorti d'un financement suffisant pour que les Premières Nations puissent simplement prendre le relais.

### **Déclaration du député Erin O'Toole sur le projet de loi C-33**

Monsieur le Président, ce qui m'inquiète dans les propos du député de Western Arctic, et dans les réponses qu'il donne à ses collègues, c'est que ceux-ci reflètent l'approche

habituelle du NPD, qui consiste à retarder le processus, à proposer d'en discuter davantage et à ne pas régler les problèmes.

Les dirigeants des Premières Nations au Canada nous disent qu'ils aiment l'idée d'avoir la responsabilité de veiller au système d'éducation. Le gouvernement leur donne aussi les fonds pour le faire. Aujourd'hui, le chef régional Roger Augustine a indiqué que le projet de loi était une « énorme amélioration » pour les parents et les communautés des Premières Nations du pays.

Le projet de loi accorderait des pouvoirs et prévoirait des fonds pour améliorer l'éducation des élèves des Premières Nations. Il semble pourtant que le député de Western Arctic et ses collègues préfèrent multiplier les études et les retards, alors que nous savons tous que l'on nous a demandé ce pouvoir.

J'aimerais que le député justifie le retard qu'il impose à cette mesure législative.

### **Déclaration du député Dennis Bevington sur le projet de loi C-33**

Monsieur le Président, j'ai du mal à considérer qu'un discours de 10 minutes à la Chambre représente un retard dans la progression d'un projet de loi. C'est tout simplement ridicule.

Toutefois, je serais ravi de voir le gouvernement présenter certains détails de son analyse sur l'ampleur du financement nécessaire pour amener les écoles autochtones du pays au niveau où elles devraient être.

Si le député me montre les données utilisées par les conservateurs pour déterminer la somme nécessaire, ce serait une excellente façon de m'inciter à appuyer la mesure législative. Toutefois, les conservateurs ne le feront pas. Ils ne nous montreront pas les coûts réels, car ils ne veulent pas fournir de financement.